



# Comptable - Dispositif Passerelle Bachelier

## DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise dispositif passerelle bachelier et diplôme bachelier en comptabilité option fiscalité délivré par l'EPFC

**Prix:** 325€ par an

**Durée:** 1 an

Pratique en entreprise conseillée

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

## CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ET le diplôme chef d'entreprise candidat stagiaire comptable

## Formation en chef d'entreprise

## Description

### Comptable, acteur incontournable des organisations

Grâce au partenariat établi entre l'EPFC (Enseignement de Promotion Sociale), la CBC (Chambre Belge des comptables) et l'efp, le suivi du dispositif passerelle Bachelier vous permet d'obtenir le titre de bachelier en comptabilité option fiscalité.

À l'heure où les métiers sont en constante évolution, la formation de bachelier en comptabilité prépare les candidats à devenir des acteurs incontournables au sein des organisations, y jouant un rôle clé en matière de finance, de fiscalité, de comptabilité et de gestion.

Aujourd'hui, le comptable s'impose comme l'interlocuteur privilégié du dirigeant, de l'actionnaire et du client. Vérification de la pertinence des données chiffrées, interprétation de celles-ci, orientation de la prise de décision, etc., sont autant de responsabilités qu'il devra assumer.

Si la maîtrise des compétences techniques demeure essentielle, il est aussi important de se préparer à l'évolution du métier. La formation de bachelier en comptabilité permet de développer des compétences relationnelles, de communication et d'analyse. Elle intègre aussi l'utilisation des nouvelles technologies.

## Journée type

En tant que bachelier en comptabilité, vous êtes chargé d'organiser et de tenir les comptes en comptabilité générale, principalement ainsi qu'en comptabilité analytique. Vous regroupez, coordonnez et analysez les données comptables en respectant les prescriptions légales. Vous élaborez et présentez les documents comptables et fiscaux légaux sous forme normalisée (déclaration, compte de résultats, bilan annuel, etc.).

Vous apportez aux gestionnaires de l'entreprise les éléments chiffrés pour l'élaboration d'une politique de gestion. Vous êtes aussi chargé de l'analyse des situations comptables et de l'exercice des activités connexes d'ordre financier, commercial, fiscal et social.

Selon votre spécialisation, vous prodiguez des conseils aux gestionnaires pour la conception de leur stratégie globale, notamment concernant les impacts financiers des hypothèses qu'ils envisagent. Vous établissez ou participez à l'établissement de stratégies fiscales. Vous préparez aussi la défense des intérêts que vous représentez en cas de recours.

## Débouchés

**Au bout d'un an de formation, vous pouvez choisir de :**

- Vous installer comme comptable indépendant ou appointé (interne en entreprise dans le secteur privé ou public)
- Travailler comme consultant financier

Point fort : Le métier de comptable est un métier en pénurie qui offre de nombreuses opportunités d'emplois !

## Qualités

**Quelles qualités devez-vous posséder pour être comptable ?**

La maîtrise de l'outil informatique est nécessaire. Vous devez vous montrer responsable, rigoureux et être à l'aise avec les chiffres. De plus, vous devez être capable d'entretenir une bonne relation avec vos clients.

**Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?**

Vous allez développer des connaissances en gestion et en fiscalité afin de pouvoir conseiller les clients.

# Détails sur la formation

## Horaire

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 2 jours par semaine de 9h30 à 17h00 (horaire précis à déterminer)

## Programme

### **Cours de base**

- Contrôle interne et externe - introduction - 40h
- Analyse et critique des comptes annuels - 40h
- Statistiques - 40
- Gestion financière (introduction) et gestion budgétaire - 60h
- Déontologie de l'expert-comptable - 20h
- Impôts locaux et régionaux - 20h
- UF langues - 80h
- Encadrement épreuve intégrée- 20h

### **Option fiscalité**

- Analyse et critique des comptes annuels approfondie - 24h
- Gestion financière approfondie - 50h
- Labo pratique ISOC - 15h
- Labo TVA - 20h
- Perfectionnement TVA - 30h
- Droit fiscal européen - 40h
- Impôt des personnes morales et ASBL - 12h
- Procédure fiscale - Complément - 36h
- Impôt des non-résidents - 22h
- Consolidation - 32h

## Organisation de la formation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 22 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 16 heures par semaine).

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

## Pratique en entreprise

Vous choisissez une formation en alternance et même si la pratique en entreprise n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée pour acquérir les gestes et les pratiques de votre métier. Pour ce faire, vous pouvez conclure une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

### **Certification**

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un bachelier en comptabilité délivré par l'EPFC. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.